

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

André GUEX-JORIS

Ces biens culturels appelés « archives sonores »

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1992, tome 88, p. 131-135

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

## *Ces biens culturels appelés «archives sonores»*

Par rapport à d'autres pays européens, la Suisse accuse un sérieux retard en ce qui concerne l'archivage de porteurs de sons. Des phonothèques nationales existent en Autriche, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie. En Finlande, aux Pays-Bas et en Suède, l'archivage est assuré par les organismes de radiodiffusion. La Belgique dispose même d'une discothèque nationale avec plus de 100 offices de prêt, et les Néerlandais en sont aux archives de porteurs d'images (films et documents audio-visuels)...

Ce retard par rapport à l'étranger a été signalé en 1973 déjà par le Conseil suisse de la science, avec la recommandation de constituer une commission d'étude chargée d'examiner la possibilité de créer une phonothèque nationale suisse. Notre propos n'est pas de vous entretenir aujourd'hui de cette institution qui est installée depuis 1987 à Lugano. Précisons qu'elle conserve uniquement les archives sonores qui ont un rapport quelconque avec notre pays et qu'elle reste fort peu connue par suite de difficultés évidemment regrettables : manque de moyens financiers, manque de locaux suffisants et de personnel.

Cet entretien dépasse la référence "nationale" parce que **tout** les enregistrements qui existent à travers le monde doivent être pris en considération au carrefour des recherches.

Pensons à Charles Cros, qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on parle de l'invention du phonographe:

*"Comme les traits dans les camées  
J'ai voulu que les voix aimées  
Soient un bien, qu'on garde à jamais,  
Et pussent répéter le rêve  
Musical de l'heure trop brève ;  
Le Temps veut fuir, je le soumets."*

La Suisse ne s'est pas vraiment souciée de la "mémoire enregistrée", autrement dit on n'a jamais systématiquement collectionné le son! Toutefois, il

convient de rappeler le rôle important obtenu dans les inventions de restitution sonore: horloges, boîtes à musique, puis construction des phonographes et des magnétophones. La première technologie a été utilisée d'abord par les scientifiques, notamment par les ethnologues, pour enregistrer des témoignages. Au début du siècle, une société s'est spécialisée dans la dialectologie. Les enregistrements commerciaux ne sont apparus que plus tard, de même les documents radiophoniques, largement utilisés après la guerre.

De nos jours, il est urgent de sensibiliser l'opinion publique et de créer des institutions permanentes pour la sauvegarde des biens culturels appelés archives sonores. Il est absolument nécessaire de protéger, de connaître, faire connaître et utiliser les richesses de fonds très nombreux.

Ne perdons jamais de vue qu'une phonothèque doit non seulement mettre en sûreté, inventorier et archiver les documents ; dans la mesure de ses possibilités, elle doit assumer les tâches d'un service d'information, de documentation et de consultation.

Trop longtemps, les archives ont été synonymes d'écrit... trop longtemps, les archives sonores ont été synonymes de documents "musique". Pour prendre deux exemples qui intéressent les historiens, ils ont, désormais, volontiers recours à l'enregistrement des souvenirs de personnes ayant vécu des événements passés, ils écoutent l'explication enregistrée sur magnétophone de pratiques transmises de génération en génération. Il n'est pas possible de parler ici des enregistrements mêmes : leurs auteurs doivent respecter une méthodologie afin d'assurer la validité de l'histoire orale, la force du témoignage.

Les points forts dans le domaine des porteurs de son (disques ou bandes), peuvent être classés ainsi :

- musique / sérieuse, légère, de cuivre, populaire, chansons, folklore, jazz, pop
- linguistique / dialectes, pédagogie du langage, pièces radiophoniques
- documentaires / conférences, reportages.

Ces listes ne sont pas exhaustives.

Supposons qu'un office central de documentation nous donne la liste complète des institutions, archives et collections suisses où se trouvent des milliers de documents sonores. Nous serions obligés de constater que, dans beaucoup de cas, les supports de son ne reçoivent pas l'attention qu'ils

méritent : conservés dans de mauvaises conditions, ils se détériorent jusqu'à —venir inaudibles !

L'objectif principal devient alors de former des restaurateurs compétents et de développer des techniques propices à la conservation des objets en cause.

Il est peut-être difficile d'explicitier la notion de "méthodes de conservation". Conserver, en allemand « *erhalten* », c'est protéger, préserver, sauver ; c'est garder, pour les transmettre intacts à la génération suivante, les biens culturels dont nous avons hérité ou ceux que nous produisons. Un vertige saisit celui qui imagine l'accumulation incontrôlée d'objets dont les générations suivantes se trouveraient ainsi encombrés. La première méthode de conservation des biens culturels consiste — nous insistons — à sensibiliser la société à la nécessité de protéger le patrimoine qui lui a été légué. C'est par l'indifférence des gens et non par le manque de moyens techniques que la plupart des œuvres du passé ont été détruites. La population est sensible à la vente de terrain aux étrangers, aux questions écologiques... elle l'est relativement peu à la conservation des biens culturels, notamment de ceux qu'elle n'a pas été habituée à identifier comme tels !

Dire qu'il faut un personnel qualifié pour la conservation est une lapalissade...

La conservation nécessite tout d'abord des mesures élémentaires pour protéger les documents des méfaits de la poussière, de la lumière, de la température et de l'humidité, de l'incendie, du vol et du vandalisme, pour les garantir contre les chocs pendant les transports comme aussi contre la destruction lors de conflits armés.

Imaginons à présent avoir retrouvé, dans des conditions parfois bien difficiles, certains documents à restaurer. Interviennent alors des personnages spécialisés dans la microchirurgie du son, comme M. Jacques Goy, de Lausanne, dont le laboratoire ressemble à la fois au local de recherches d'Einstein et à celui du professeur Tournesol. Ces professionnels connaissent, particulièrement en radio, des problèmes d'enregistrements à sauver par changement de supports. Donc, ils souhaitent la création d'une matière de base qui assurerait aux enregistrements une durée de conservation plus longue. C'est la mission de certains chercheurs — notre ami en est un — et d'associations internationales, de proposer l'étude d'un matériau d'une grande stabilité, ce qui ne plaira pas aux producteurs de disques, plus préoccupés de vendre que de conserver ! C'est la motivation inverse qui anime les

responsables d'archives sonores, qui espèrent notamment la lecture d'anciens disques par un rayon laser qui permettrait d'accéder à une zone où le sillon n'est pas encore altéré. La possibilité de sauver des disques rares, ou superficiellement usés, est un des grands espoirs des responsables de programmes ou de discothèques de radiodiffusion.

Faut-il le rappeler ? Les plus grandes collections sont celles des studios de radiodiffusion. Hélas, en raison du manque de place, il arrive que l'on élimine des documents... Ayant pour but d'illustrer l'actualité, une radiophonothèque ne s'occupe qu'en deuxième ligne d'archiver !

Le travail du restaurateur consiste essentiellement à réparer les dégâts subis par le support, puis à retrouver la pureté du son. Il essaie d'éliminer un ensemble de bruits indésirables jusqu'à obtention d'un résultat qui s'approche de la réalité. Quelquefois, l'enregistrement d'origine est tellement bon qu'après avoir traité le support, il y a très peu à "manipuler les boutons" ! En d'autres cas, il faut opérer quelques modifications du spectre sonore afin de corriger la proximité vague d'un 78 tours pré-électrique ; il aura aussi fallu contrôler la vitesse de rotation exacte de ce disque ! Des dispositifs électroniques permettent d'éliminer la quasi-totalité des défauts, cependant les systèmes de filtrage et de play-back pourraient dégrader par exemple une voix et ainsi diminuer son impact. Il faut absolument éviter de "jeter le bébé avec l'eau du bain", c'est-à-dire de supprimer les fréquences les plus élevées, ce qui produirait un son terne et non vivant.

Un système de réduction digital des bruits a été développé et l'on arrive à des techniques utilisées dans les recherches sur l'intelligence artificielle. On repère les craquements à supprimer, on analyse la composition spectrale du bruit de fond...

Notons en passant que l'Association française des détenteurs d'archives audio-visuelles et sonores pose la question: "Dès qu'on copie un document, ne commence-t-on pas à le trahir ?" C'est qu'il est apparu des clivages irréversibles entre les processus de conservation et ceux de transmission du goût et du savoir.

Cette dernière observation cerne la nature des problèmes majeurs liés à la restauration des documents sonores : ils sont d'une part d'ordre technique et l'antagonisme entre bien culturel et bien de consommation joue un rôle déterminant. Mais ils tiennent également d'autre part à ce que l'on pourrait appeler une "éthique de la restauration" et ils ont pour conséquence qu'un fond

d'archives **pourrait** être plus menacé dans son existence par la restauration que par l'absence de restauration...

*"Depuis la feuille d'étain d'Edison, usée après quelques auditions, la caractéristique la plus marquante du support sonore est bel et bien sa durée de vie limitée. Son accession rapide, dès la fin du siècle dernier, au statut de bien de consommation courante, supplantant ainsi totalement toutes les autres utilisations, comme celle d'outil de travail scientifique, n'a pas permis que l'on se préoccupât sérieusement du problème de la durée de vie et de la conservation du support sonore". C'est une déclaration d'Aristide Frascarolo, qui a travaillé quarante-deux ans à la Radio Suisse Romande, spécialisé dans les mémoires du son. Dans un texte sur la "**mémoire préservée**", il poursuit: "Chacun d'entre nous s'est habitué à ce que des documents sonores moisissent, se brisent, s'étirent ou se démagnétisent, et surtout à ce que l'enregistrement perde un peu de sa qualité à chaque utilisation nouvelle. Nous avons dû nous habituer également à ce que les appareils que nous utilisons pour enregistrer et écouter des sons vieillissent régulièrement et deviennent obsolètes, cela d'ailleurs à un rythme de plus en plus accéléré. Pour qui est convaincu que les documents sonores sont des témoins de notre histoire et de notre culture, dignes d'être conservés, il s'agit de prendre les mesures appropriées malgré cette situation difficile".*

Répetons-le : il faut sans retard que l'on conserve et surtout préserve les témoins passés et actuels de notre culture, de notre histoire au moment de l'influence grandissante du son dans notre vie quotidienne, ne serait-ce que par les médias électroniques.

André Guex-Joris